

LES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Les Séances de la Société préhistorique française sont organisées deux à trois fois par an. D'une durée d'une ou deux journées, elles portent sur des thèmes variés : bilans régionaux ou nationaux sur les découvertes et travaux récents ou synthèses sur une problématique en cours dans un secteur de recherche ou une période en particulier.

La Société préhistorique française considère qu'il est de l'intérêt général de permettre un large accès aux articles et ouvrages scientifiques sans en compromettre la qualité ni la liberté académique. La SPF est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, dont l'un des buts, définis dans ses statuts, est de faciliter la publication des travaux de ses membres. Elle ne cherche pas le profit par une activité commerciale mais doit recevoir une rémunération pour compenser ses coûts de gestion et les coûts de fabrication et de diffusion de ses publications.

Conformément à ces principes, la Société préhistorique française a décidé de proposer les actes des Séances en téléchargement gratuit sous forme de fichiers au format PDF interactif. Bien qu'en libre accès, ces publications disposent d'un ISBN et font l'objet d'une évaluation scientifique au même titre que nos publications papier périodiques et non périodiques. Par ailleurs, même en ligne, ces publications ont un coût (secrétariat d'édition, mise en page, mise en ligne, gestion du site internet) : vous pouvez aider la SPF à poursuivre ces activités de diffusion scientifique en adhérant à l'association et en vous abonnant au *Bulletin de la Société préhistorique française* (voir au dos ou sur <http://www.prehistoire.org/form/515/736/formulaire-adhesion-et-ou-abonnement-spf-2014.html>).

LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

La Société préhistorique française, fondée en 1904, est une des plus anciennes sociétés d'archéologie. Reconnue d'utilité publique en 1910, elle a obtenu le grand prix de l'Archéologie en 1982. Elle compte actuellement plus de mille membres, et près de cinq cents bibliothèques, universités ou associations sont, en France et dans le monde, abonnées au *Bulletin de la Société préhistorique française*.

Tous les membres de la Société préhistorique française peuvent participer :

- aux séances scientifiques de la Société – Plusieurs séances ont lieu chaque année, en France ou dans les pays limitrophes. Le programme annuel est annoncé dans le premier *Bulletin* et rappelé régulièrement. Ces réunions portent sur des thèmes variés : bilans régionaux ou nationaux sur les découvertes et travaux récents ou synthèses sur une problématique en cours dans un secteur de recherche ou une période en particulier ;
- aux Congrès préhistoriques de France – Ils se déroulent régulièrement depuis la création de la Société, actuellement tous les quatre ans environ. Leurs actes sont publiés par la Société préhistorique française. Depuis 1984, les congrès se tiennent sur des thèmes particuliers ;
- à l'assemblée générale annuelle – L'assemblée générale se réunit en début d'année, en région parisienne, et s'accompagne toujours d'une réunion scientifique. Elle permet au conseil d'administration de rendre compte de la gestion de la Société devant ses membres et à ceux-ci de l'interpeller directement. Le renouvellement partiel du conseil se fait à cette occasion.

Les membres de la Société préhistorique française bénéficient :

- d'information et de documentation scientifiques – Le *Bulletin de la Société préhistorique française* comprend, en quatre livraisons de 200 pages chacune environ, des articles, des comptes rendus, une rubrique d'actualités scientifiques et une autre sur la vie de la Société. La diffusion du bulletin se fait par abonnement annuel. Les autres publications de la SPF – Mémoires, Travaux, Séances, fascicules des Typologies de la Commission du Bronze, Actes des Congrès, Tables et index bibliographiques ainsi que les anciens numéros du *Bulletin* – sont disponibles au siège de la Société préhistorique française, sur son site web (avec une réduction de 20 % pour les membres de la SPF et téléchargement gratuit au format PDF lorsque l'ouvrage est épuisé) ou en librairie.
- de services – Les membres de la SPF ont accès à la riche bibliothèque de la Société, mise en dépôt à la bibliothèque du musée de l'Homme à Paris.

Régie par la loi de 1901, sans but lucratif, la Société préhistorique française vit des cotisations versées par ses adhérents. Contribuez à la vie de notre Société par vos cotisations, par des dons et en suscitant de nouvelles adhésions autour de vous.

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2014

Le réabonnement est reconduit automatiquement d'année en année*.

Paiement en ligne sécurisé sur

www.prehistoire.org

ou paiement par courrier : formulaire papier à nous retourner à l'adresse de gestion et de correspondance de la SPF :

BSPF, Maison de l'archéologie et de l'ethnologie

Pôle éditorial, boîte 41, 21 allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

1. PERSONNES PHYSIQUES	Zone €**	Hors zone €
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i> et abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ tarif réduit (premier abonnement, étudiants, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, membres de la Prehistoric Society***)	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 45 €
▶ abonnement / renouvellement	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 80 €
OU		
Abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ abonnement annuel (sans adhésion)	<input type="checkbox"/> 85 €	<input type="checkbox"/> 90 €
OU		
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i>		
▶ cotisation annuelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25 €
2. PERSONNES MORALES		
Abonnement au <i>Bulletin de la Société préhistorique française</i>		
▶ associations archéologiques françaises	<input type="checkbox"/> 110 €	
▶ autres personnes morales	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 155 €
Adhésion à la <i>Société préhistorique française</i>		
▶ cotisation annuelle	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 25 €

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE : DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _

E-MAIL :

VOUS ÊTES : « professionnel » (votre organisme de rattachement) :

« bénévole » « étudiant » « autre » (préciser) :

Date d'adhésion et / ou d'abonnement : _ _ / _ _ / _ _

Merci d'indiquer les période(s) ou domaine(s) qui vous intéresse(nt) plus particulièrement :

.....

Date, signature :

Les chèques doivent être libellés au nom de la Société préhistorique française. Le paiement par **carte de crédit** est bienvenu (Visa, Mastercard et Eurocard) ainsi que le paiement par **virement** à La Banque Postale • Paris IDF centre financier • 11, rue Bourseul, 75900 Paris cedex 15, France • RIB : 20041 00001 0040644J020 86 • IBAN : FR 07 2004 1000 0100 4064 4J02 086 • BIC : PSSTFRPPPAR.

Toute réclamation d'un bulletin non reçu de l'abonnement en cours doit se faire au plus tard dans l'année qui suit. Merci de toujours envoyer une enveloppe timbrée (tarif en vigueur) avec vos coordonnées lorsque vous souhaitez recevoir un reçu fiscal et/ou une facture acquittée et/ou le timbre SPF de l'année en cours, et au besoin une nouvelle carte de membre.

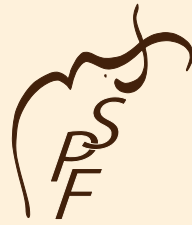
N° de carte bancaire : _ _ _ _ _

Cryptogramme (3 derniers chiffres) : _ _ _ Date d'expiration : _ _ / _ _ signature :

* : Pour une meilleure gestion de l'association, merci de bien vouloir envoyer par courrier ou par e-mail en fin d'année, ou en tout début de la nouvelle année, votre lettre de démission.

** : Zone euro de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

*** : Pour les moins de 26 ans, joindre une copie d'une pièce d'identité; pour les demandeurs d'emploi, joindre un justificatif de Pôle emploi; pour les membres de la Prehistoric Society, joindre une copie de la carte de membre; le tarif « premier abonnement » profite exclusivement à des membres qui s'abonnent pour la toute première fois et est valable un an uniquement (ne concerne pas les réabonnements).



**PRODUIRE DES HACHES
AU NÉOLITHIQUE
DE LA MATIÈRE PREMIÈRE À L'ABANDON**

ACTES DE LA TABLE RONDE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

16 ET 17 MARS 2007

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

organisée sous l'égide de la Société préhistorique française

Textes publiés sous la direction de

Pierre-Arnaud DE LABRIFFE et Éric THIRAULT



**Les « Séances de la Société préhistorique française »
sont des publications en ligne disponibles sur :**

www.prehistoire.org

Illustration de couverture : Fragment de lame polie d'origine bergeracoise trouvé sur la station chasséenne de Gaussan à Bizanet, Aude (cliché M. Remicourt).

Responsables des séances de la SPF : Jean-Pierre Fagnart et Sylvie Boulud-Gazo
Directrice de la publication : Claire Manen
Secrétariat de rédaction, maquette et mise en page : Martin Sauvage
Mise en ligne : Ludovic Mevel

Société préhistorique française (reconnue d'utilité publique, décret du 28 juillet 1910). Grand Prix de l'Archéologie 1982.
Siège social : 22, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris
Tél. : 01 43 57 16 97 – Fax : 01 43 57 73 95 – Mél. : spf@prehistoire.org
Site internet : www.prehistoire.org

Adresse de gestion et de correspondance

Maison de l'archéologie et de l'ethnologie,
Pôle éditorial, boîte 41, 21 allée de l'Université, F-92023 Nanterre cedex
Tél. : 01 46 69 24 44
La Banque Postale Paris 406-44 J

Publié avec le concours du ministère de la Culture (sous-direction de l'Archéologie),
du Centre national de la recherche scientifique, de l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne,
et des laboratoires UMR 8215 « Trajectoires » et UMR 5608 « Traces »

© Société préhistorique française, Paris, 2012. Tous droits réservés, reproduction et diffusion interdite sans autorisation

Dépôt légal : 3^e trimestre 2012

SOMMAIRE

Éric THIRAUT et Pierre-Arnaud de LABRIFFE — <i>Avant-propos</i>	7
---	---

PRODUIRE ET UTILISER DES LAMES POLIES EN CONTEXTE D'HABITAT

Claudio D'AMICO et Elisabetta STARNINI — <i>La production d'outils de pierre en Italie du Nord vue depuis l'atelier de Rivanzano (province de Pavie, Lombardie) : matières premières et chaîne opératoire</i>	15
---	----

Éric THIRAUT, Jean DURIAUD, Mathieu RUE, Véronique GARDIEN et Christophe LECUYER — <i>Une production domestique de haches au Néolithique moyen : les metabasaltes de Champ-Villars (Saône-et-Loire)</i>	25
---	----

Catherine JOYE — <i>Hauterive-Champréveyres (lac de Neuchâtel, Suisse). Les haches en pierre polie : acquisition de la matière première et organisation spatiale, l'apport des déchets de fabrication</i>	37
---	----

TECHNOLOGIE DE LA LAME POLIE

Pierrick FOUERE et Christophe FOURLOUBEY, avec la collaboration de Pascal BERTRAN, Frédéric GRIGOLETTO et Serge VIGIER — <i>La minière-atelier de la carrière Lafarge, La Couronne (Charente)</i>	51
---	----

Daniel BUTHOD-RUFFIER, Jacques PELEGRIN et Pierre-Arnaud de LABRIFFE — <i>Un dépôt d'ébauches de haches à Fontaine-la-Gaillarde (Yonne)</i>	77
---	----

Jacques PELEGRIN — <i>Observations sur la taille et le polissage de haches en silex</i>	87
---	----

Christophe CROUTSCH — <i>Les plaquettes de sciage en pierre dans le Néolithique nordalpin</i>	107
---	-----

Yvan PAILLER — <i>La fibrolite, un matériau pour façonner des haches, mais encore ? Le travail de la fibrolite au Néolithique dans l'Ouest de la France</i>	121
---	-----

EXTRACTION, PRODUCTION ET STRUCTURATION TERRITORIALE

Hélène COLLET — <i>La production des haches à Spiennes : un état de la question</i>	137
---	-----

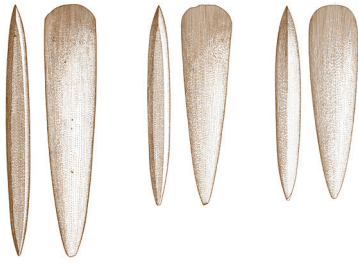
Anne AUGEREAU — <i>Produire des haches en silex dans le Sud-Est du Bassin parisien au Néolithique : les minières à silex de l'autoroute A5</i>	147
--	-----

Françoise BOSTYN, Jérémie COUDERC, François GILIGNY, Harold LETHROSNE, Nicolas LE MAUX, Adrienne LO CARMINE et Cécile RIQUIER — <i>La production de haches dans l'Ouest de l'Île-de-France (Yvelines, Val-d'Oise) : approche typo-technologique et spatiale</i>	153
---	-----

Emmanuel GEORGES et Gwénéolé KERDIVEL, avec la collaboration de Jean-Noël GUYODO, Gwenaëlle HAMON, André LENORMAND et Emmanuel MENS — <i>Habitat et site d'extraction de silex au début du Néolithique moyen. Les sites de la Croix-Sainte-Anne à Juigné-sur-Sarthe et du Camp de César à Vion (Sarthe)</i>	173
---	-----

Jean VAQUER, Christian SERVELLE et François BRIOIS, avec la collaboration de Maxime REMICOURT — <i>Les haches de pierre polie du Néolithique dans le Languedoc, la zone nord-orientale des Pyrénées et la marge sud-ouest du Massif central</i>	191
---	-----

Anaïck SAMZUN, Pierre PÉTREQUIN et Estelle GAUTHIER — <i>Une imitation de hache alpine type Bégude à Buthiers-Boulancourt (Seine-et-Marne) au début du V^e millénaire</i>	219
Claudio D'AMICO et Elisabetta STARNINI — <i>Hypothèses sur la circulation et les stratégies d'approvisionnement en « roches vertes » en Italie du Nord à la lumière des associations lithologiques présentes dans les lames de hache</i>	235
Liste des auteurs	245



Produire des haches au Néolithique : de la matière première à l'abandon
Actes de la table ronde de Saint-Germain-en-Laye,
16 et 17 mars 2007, musée d'Archéologie nationale
Textes publiés sous la direction de Pierre-Arnaud DE LABRIFFE et Éric THIRAUT
Paris, Société préhistorique française, 2012
(Séances de la Société préhistorique française, 1)
p. 77-86
www.prehistoire.org
ISSN en cours – ISBN 2-913745-47-4 (en ligne)

Un dépôt d'ébauches de haches à Fontaine-la-Gaillarde (Yonne)

Daniel BUTHOD-RUFFIER, Jacques PELEGRIN et Pierre-Arnaud DE LABRIFFE

Résumé : Un dépôt de huit ébauches de haches a été découvert à Fontaine-la-Gaillarde, près de Sens (Yonne), à proximité du complexe de minières du pays d'Othe récemment reconnu lors de fouilles préventives. Ces huit pièces sont dans un état avancé de façonnage mais leurs tranchants restent à achever avant polissage. La qualité de leur façonnage montre un savoir-faire moyen à bon, qui s'accorde au mieux avec l'activité d'un petit groupe de tailleurs moyennement spécialisés, de rang intra-communautaire. Ceux-ci viendraient chaque année de leur village voisin, comme d'autres groupes, pour extraire du silex sur l'une de ces minières et en tirer des ébauches de haches à rapporter pour leur communauté. Cette interprétation est cohérente avec les observations tirées de plusieurs de ces minières du pays d'Othe.

Abstract: A cache of eight flint axe rough-outs was discovered in Fontaine-la-Gaillarde, near Sens (Yonne), not far from the flint mining complex of the pays d'Othe recently recognized during preventive excavations. These eight pieces are in an advanced state of preforming but their cutting edge remain to be shaped out before grinding. The quality of their shaping shows average to good skill, consistent at best with the activity of a small group of moderately trained flint knappers, intra-community rank. They would come every year from their neighbouring village, as other groups, to extract the flint on one of these mining fields and prepare a load of axes rough-outs to bring back for their community. This interpretation is consistent with the archaeological observations from several of the mines and related work-shops of the pays d'Othe.

LES ENVIRONS de Sens sont connus pour leur richesse en silex, pour l'essentiel formé dans les strates crayeuses du Sénonien (Pomerol *et al.*, 1981). Ses affleurements, dans l'argile superficielle de décalcification mise au jour par l'érosion, ont été abondamment exploités au Paléolithique. Son exploitation s'intensifie au Néolithique et devient souterraine, recherchant les nodules de silex en position primaire. Entre le milieu des V^e et III^e millénaires, de nombreuses mines sont ainsi ouvertes dans la région, destinées principalement à la fabrication de lames de haches (Labriffe et Thébaud, 1995). Au début des années 1990, quatre d'entre elles ont fait l'objet de fouilles préalablement à la construction de l'autoroute A5 : Serbonnes « le Revers de Brossard » (Hascoët *et al.*, 1993), Pâlis « Le Buisson Gendre » (Hascoët, 1992 et 2000 ; Labriffe et Sidéra, 1995), Villemaur-sur-Vanne « Le Grand Bois Marot » et « Les Orlets » (Augereau, 1995 ; Labriffe, 1992 ; Labriffe *et al.*, 1995a, 1995b, 1995c, 2000a et 2000b). Une cinquième a été tout récemment explorée à Mesnil-Saint-Loup « Les Vieilles Vignes » (Deborde, 2008 ; Hauzeur *et al.*, 2010) ; voir fig. 1.

La destination et le mode de diffusion de ces productions restent à apprécier, comme pour d'autres régions (Affolter et Labriffe, 2007 ; Bostyn, 2003 ; Gili-gny *et al.*, 2003 ; De Grooth, 1991 ; Guillaume *et al.*, 1987). La découverte d'un dépôt d'ébauches à Fontaine-la-Gaillarde (Yonne), au cœur de ce district minier, apporte quelques éléments de réflexion.

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Ces ébauches ont été découvertes par J.-P. Sarrazin lors de prospections de surface en plein champ, au lieu dit « Le Culeron du Frêne » sur la commune de Fontaine-la-Gaillarde, mais tout près du village de Les Clérimois (fig. 2). Trois pièces furent trouvées en 1982, puis quatre autres en 1986. Elles provenaient d'une surface très restreinte : quatre sur moins de 4 m², et encore deux autres quelques mètres plus loin, délimitant une surface de 20 m².

Ceci fit supposer que ces sept ébauches appartenaient à un seul et même dépôt, dispersé par l'approfondissement

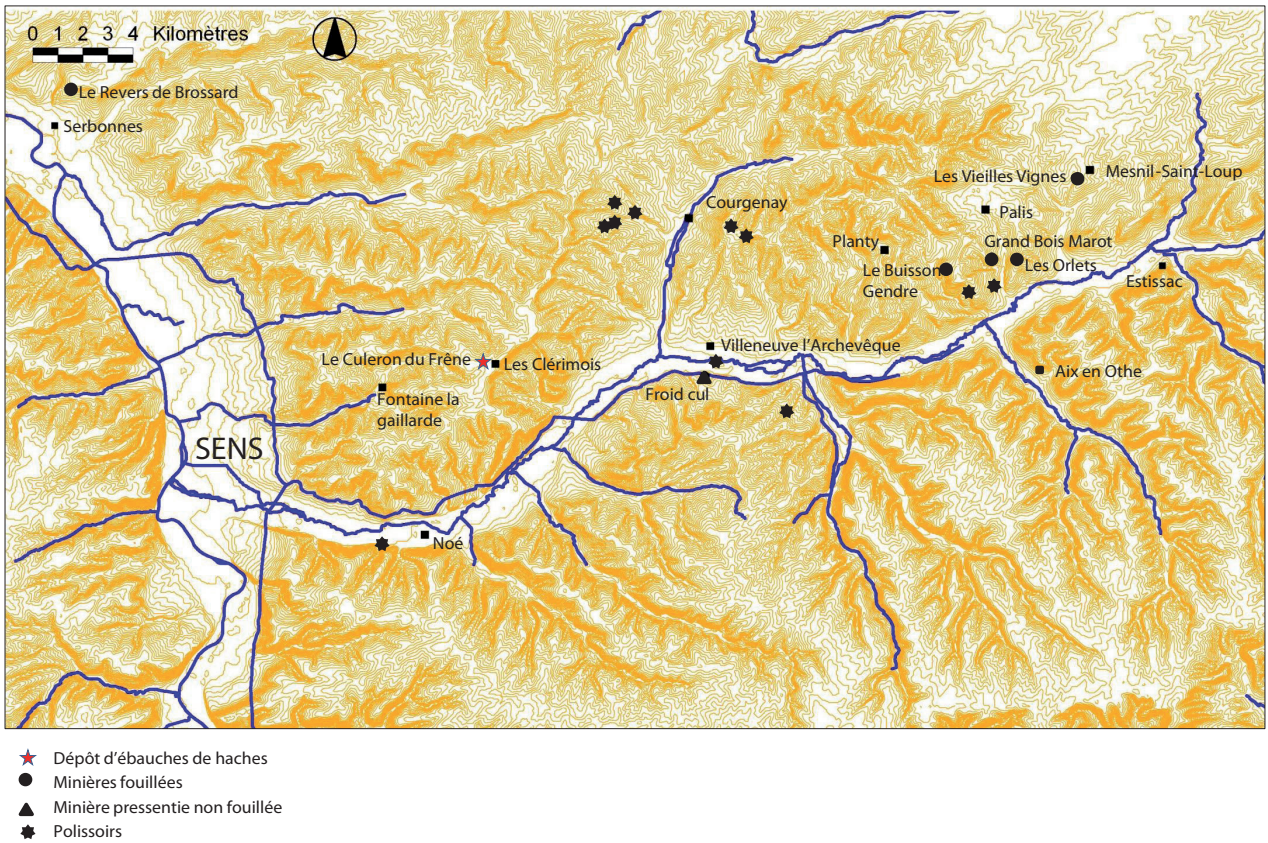


Fig. 1 – Minières et polissoirs reconnus de la région de Sens et du pays d'Othe, autour du dépôt d'ébauches de haches de Fontaine-la-Gaillarde « Le Culeron du Frêne ».

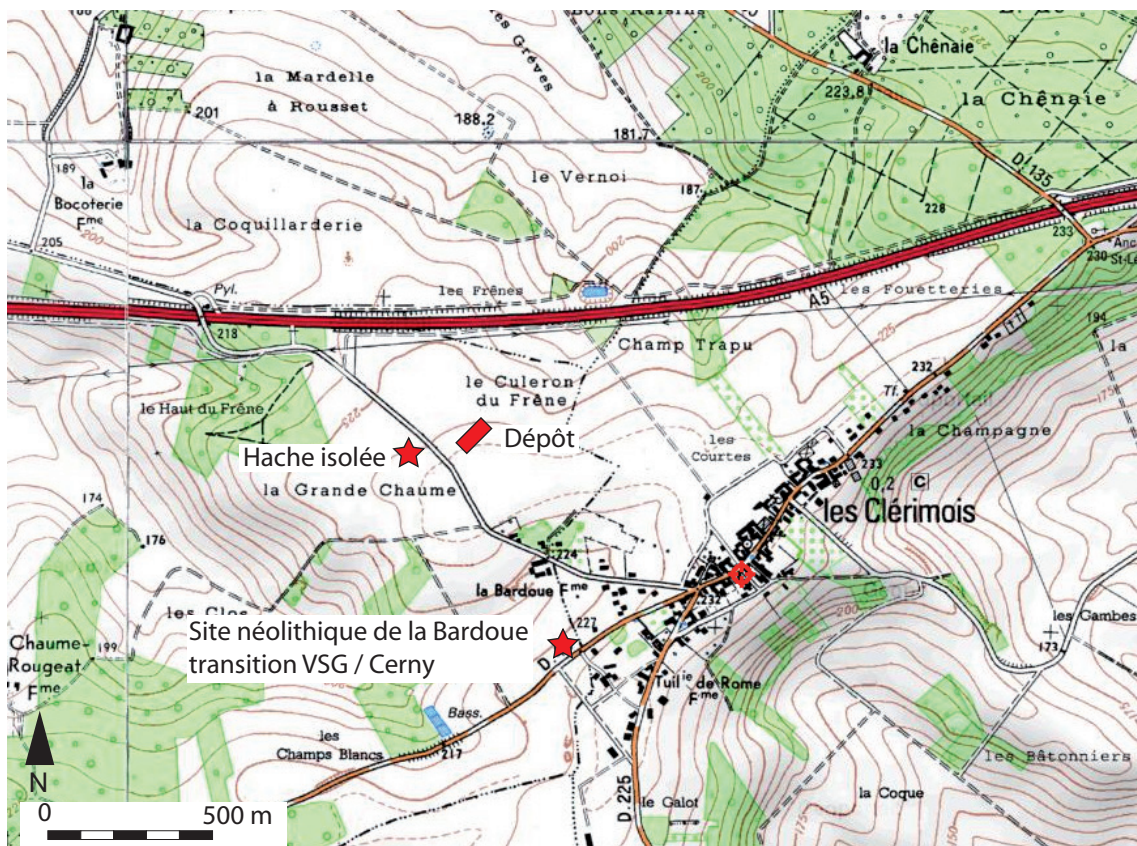


Fig. 2 – Localisation du dépôt au lieu-dit « Le Culeron du Frêne » et de la hache isolée sur extrait de carte au 1/25 000.

des labours au cours des années 1980, labours dont témoignent les traces de fer rouillé visibles sur les différentes pièces.

Une petite fouille d'une douzaine de mètres carrés fut organisée à l'emplacement de leur découverte dans l'espoir de retrouver en place les restes de ce dépôt, mais une seule ébauche supplémentaire (E8) y fut trouvée, elle aussi marquée d'une trace de rouille (Mordant et Desti, 1997).

Une semblable neuvième pièce fut encore trouvée isolée environ 200 mètres plus loin, probablement sans rapport avec le dépôt, mais figurée ici pour mémoire.

SITUATION DU DÉPÔT

Le lieu de découverte de ce dépôt est situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Sens et de la vallée de l'Yonne, au sein des premières collines du pays d'Othe, sur un plateau à peu près plat à l'altitude de 232 m.

La mineière la plus proche actuellement reconnue par des prospections est située à 8 km du dépôt, mais, d'après leur variété de matière première, ces ébauches paraissent provenir d'une mineière un peu plus éloignée, à une vingtaine de kilomètres. Aucun polissoir n'est connu actuellement à proximité immédiate du dépôt (Glaizal *et al.*, 1993), mais il s'en trouve plusieurs dans un rayon de 15 km, et nous savons que beaucoup d'entre eux ont été détruits depuis le Néolithique (Salmon, 1882).

CONTENU

Il est constitué de huit ébauches taillées, sans aucune trace de polissage, réalisées dans une même variété de silex (fig. 3 à 12). Plusieurs d'entre-elles présentent des résidus de cortex jauni, assez mince mais parfois encore un peu crayeux, qui indique un prélèvement en position primaire (mine), dans une couche crayeuse en voie de décalcification ou en pleine craie si le cortex résiduel a pu se jaunir depuis.

Ces pièces sont de dimensions assez homogènes : entre 20 et 28 cm de longueur et 8 à 11 cm de large, pour une épaisseur maximale comprise entre 3,5 cm et 5 cm. Leur poids varie du simple au double, soit d'environ 0,7 à 1,5 kg.

ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

Ces huit pièces sont dans un état avancé de façonnage, au vu de leur épaisseur moyenne d'environ 4 cm et de leur forme assez régulière. Leurs négatifs couvrants, plus ou moins arqués et ondulés, indiquent un façonnage à la percussion directe organique, très probablement au bois de cerf (Sidéra, 1991 et 1995). Il a certainement été

précédé d'un dégrossissage au percuteur dur, seule technique capable de réduire les bords corticaux arrondis des nodules bruts exploités, dont la forme brute aplatie se déduit des résidus de cortex sur les bords et parfois sur une face large.

Cependant, aucune de ces ébauches n'est directement prête à polir. Une finition soignée de la taille reste à faire, en particulier de leur tranchant par des enlèvements bien ajustés par percussion organique au mieux suivis, comme cela est reconnu par ailleurs, d'une ultime régularisation par pression (Pelegrin, ce volume). La percussion indirecte, détectée sur une préforme de hache prête à polir trouvée à Vermenton (Yonne, à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Auxerre) ne semble pas avoir été utilisée ici (*ibid.*). Au demeurant, sur la pièce E6, un enlèvement réalisable par percussion indirecte aurait été fort utile : sa non-réalisation suggère que cette technique n'était pas pratiquée par son auteur.

Cela dit, les différentes ébauches (En°) ne présentent pas un même degré d'avancement ni une qualité identique de façonnage. Très prudemment, on peut en distinguer deux groupes.

1) E1, E3, E4 et E8, encore larges (97 à 107 mm), peuvent être aisément rétrécies car la ligne médiane axiale de chacune de leurs faces larges – appréciable de profil – est déjà assez régulière. Conséquence d'un façonnage bien maîtrisé, leurs bords et leur profil sont assez réguliers. Les tranchants et les talons ne sont pas tout à fait achevés mais ne présentent pas de défaut visible ni de difficulté en vue (fig. 3, 5, 7, 8 et 12).

2) E2 et E5, très similaires, et dans une moindre mesure E6, présentent un talon assez épais et/ou rétréci, des bords peu ou non régularisés et un ou plusieurs accidents de taille évitables, tel un négatif rebroussé ou une proéminence pénalisante au polissage. Ces trois pièces sont les plus étroites (81 à 83 mm), et il n'est plus possible d'en régulariser la silhouette de profil. En revanche, le façonnage des futurs tranchants apparaît « en retard » par rapport au façonnage du corps et ils ne seront pas faciles à équilibrer (fig. 4, 6, 9 et 10).

Un examen de ces pièces avec un œil de tailleur suggère que le premier groupe de haches (E1, E3, E4, E8) est le fruit d'un tailleur de bon savoir-faire (4 sur 5 = très bon) capable de les achever, tandis que l'auteur du premier groupe est plutôt de savoir-faire moyen (3), apparemment un peu juste pour la régularisation finale du tranchant⁽¹⁾.

L'ébauche 7 est curieuse (fig. 4 et 11). En effet, les négatifs principaux de l'une de ses faces sont bien réguliers, mais les enlèvements suivants et ceux de l'autre face ont été beaucoup moins maîtrisés, ce qui se perçoit bien sur sa silhouette de profil. On constate alors que son futur tranchant est grevé d'une fissure naturelle, aggravée d'un rebroussé profond. Il pourrait s'agir de l'essai d'un tailleur de niveau faible (= 2 : adolescent ?) sur une première ébauche correcte mais handicapée par le défaut de son tranchant⁽²⁾.

L'ébauche isolée 9 paraît plus nettement encore avoir fait l'objet d'un exercice (rapportée d'une mineière par un

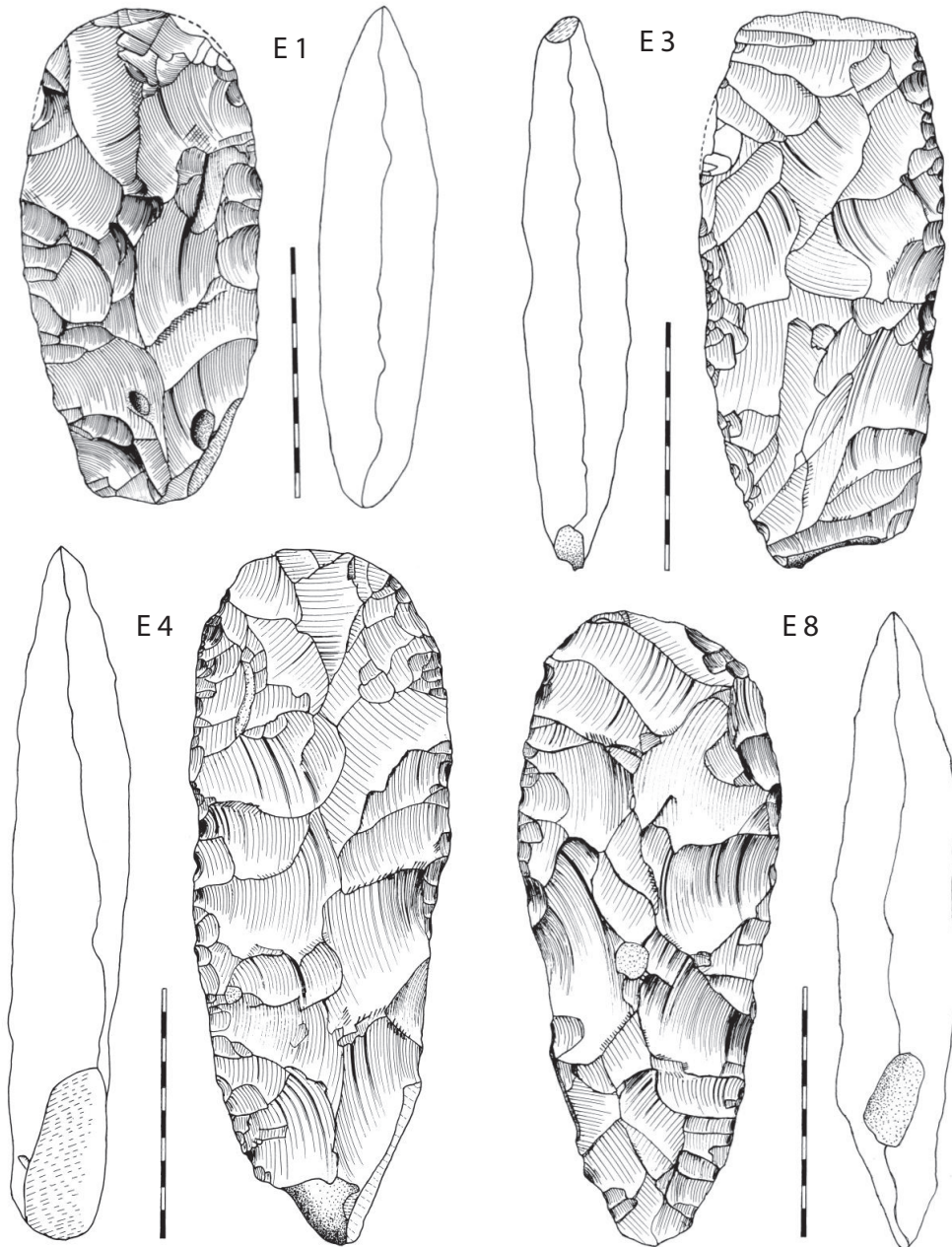


Fig. 3 – Face et profil des ébauches E1, E3, E4 et E8.

adolescent ?) : avec une concavité corticale vers le centre de chaque face, il n'est pas ou plus possible d'en tirer une hache acceptable (fig. 13). Un comportement rationnel aurait dû conduire à rejeter le support dès le départ, ou à y orienter différemment la future pièce.

QUELLE SIGNIFICATION ?

On connaît d'assez nombreux dépôts de haches mais il s'agit généralement de pièces polies voire sur-polies en roches tenaces, dont la plupart d'origine alpine sont considérées comme des objets de forte valeur symbolique, volontairement disposés dans des dépôts rituels

(Pétrequin *et al.*, 1998 et 2009). Un inventaire des dépôts de haches néolithiques en France, qui mentionne surtout des découvertes anciennes, ne signale que vingt et un dépôts – sur 104 – avec au moins une hache polie en silex, et seulement 6 avec des haches à l'état taillé (deux fois quatre pièces taillées en Essonne à Bouville et Linas ; trois à Saint-Bomer-les-Forges dans l'Orne ; deux à Vairé en Vendée ; une à Fléré-la-Rivière dans l'Indre (Cordier et Bocquet, 1998)⁽³⁾.

La trouvaille d'une « hache isolée » est sans doute beaucoup plus fréquente, mais l'absence de contexte et son unicité empêchent d'y voir un « dépôt », puisqu'il peut s'agir d'un objet issu d'une sépulture détruite, par exemple, ou d'une pièce polie de rechange conservée dans un habitat, à l'état neuf ou déjà utilisée.

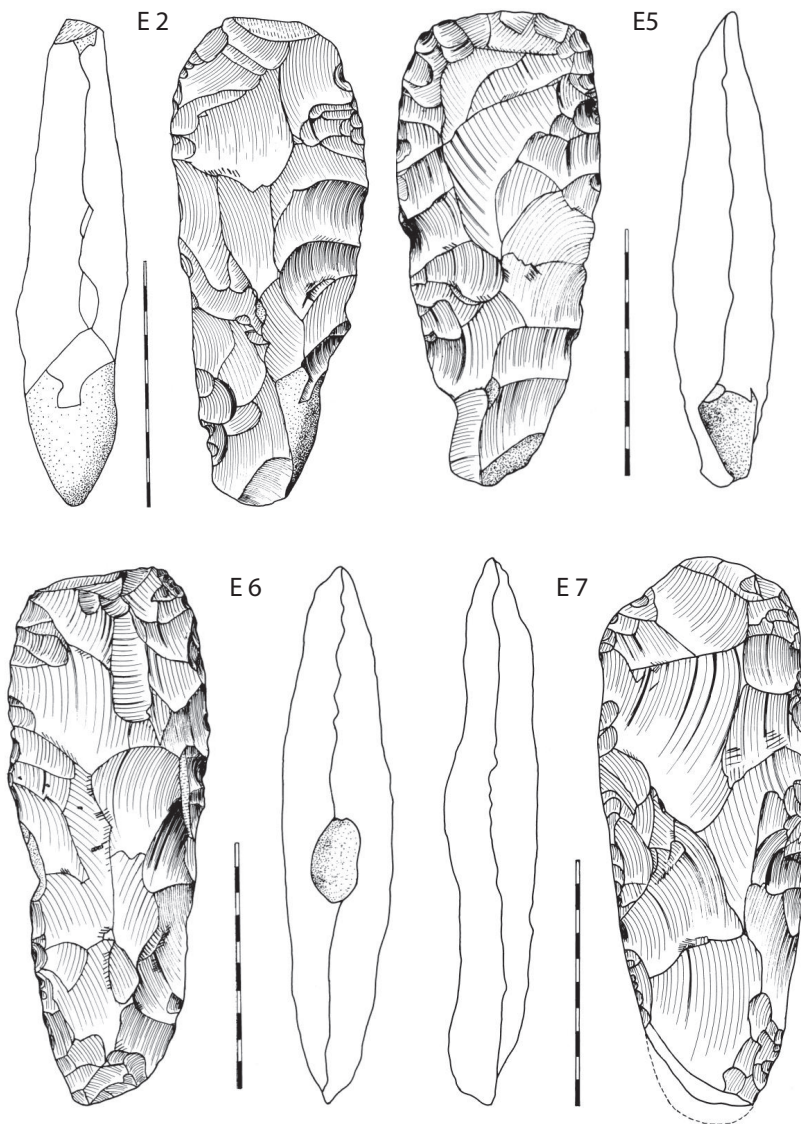


Fig. 4 – Face et profil des ébauches E2, E5, E6 et E7.

Dans leur remarquable étude de la minière de Jablines « Le Haut-Château » (Haute-Marne), F. Bostyn et Y. Lanchon (1992) figurent de nombreuses ébauches abandonnées à tous stades de façonnage et retrouvées dans les remblais des puits ou fosses d'extraction, ainsi que deux haches taillées quasi identiques et prêtes à polir originaires l'une en surface d'un habitat néolithique voisin, l'autre d'une sépulture à quelques kilomètres. Au vu des bons dessins de Stéphane Vacher, ces dernières sont plus régulières, mieux taillées, que les préformes avancées issues des structures d'extraction qui peuvent donc être considérées comme de « second choix »⁽⁴⁾.

Le cas du dépôt de Fontaine-la-Gaillarde, avec ses huit ébauches retrouvées à une vingtaine de kilomètres de leur minière d'origine, apparaît donc assez original.

On peut y voir quatre éléments d'information à valeur d'indices sur l'organisation socio-économique de la production et les modalités de diffusion de ces objets.

1) Le premier est le fait même du dépôt. Ce dépôt ne se voulait probablement pas définitif – les dépôts considérés comme rituels et définitifs intéressent des pièces polies souvent de première qualité –, mais il témoigne néanmoins d'un temps d'arrêt dans la chaîne opératoire, marqué par un déplacement, sans que l'on puisse préciser la destination précise de son contenu. Ce dépôt pourrait être le fait des tailleurs eux-mêmes, mais ces pièces auraient aussi pu déjà changer de mains, transmises à un ou des récepteurs. Tailleurs ou premiers récepteurs les auraient cachées là sans avoir pu les reprendre ensuite.

2) Le deuxième élément tient à l'état technique des pièces. Leur état avancé de façonnage en fait non seulement des pièces « qualifiées » (c'est dès l'état d'ébauche dégrossie en quelques minutes au percuteur dur, complété éventuellement de quelques enlèvements au percuteur organique, que le tailleur est assuré de pouvoir aboutir à une préforme polissable), mais aussi « allégées » par



Fig. 5 – Ébauche n° 1. Longueur : 20,1 cm ; largeur : 9,7 cm ; épaisseur : 4,2 cm ; poids : 937 g.



Fig. 6 – Ébauche n° 2. Longueur : 19,95 cm ; largeur : 8,1 cm ; épaisseur : 4,3 cm ; poids : 679 g.



Fig. 7 – Ébauche n° 3. Longueur : 22,3 cm ; largeur : 9,8 cm ; épaisseur : 4 cm ; poids : 1039 g.



Fig. 8 – Ébauche n° 4. Longueur : 28 cm ; largeur : 10,7 cm ; épaisseur : 4,6 cm ; poids : 1525 g.

la poursuite du façonnage au percuteur de bois de cerf. Cette poursuite jusqu'à l'état d'ébauche avancée permet d'en réduire le poids d'environ 300 à 500 g (Augereau, 2004, p. 187), pour une durée de l'ordre de 20 à 30 mn par pièce, réduction pertinente dans la perspective du transport d'un lot de pièces à distance (les 8 pièces présentes pèsent ensemble environ 7,8 kg).

3) Le troisième est celui du savoir-faire manifesté, bon sans être excellent pour quatre pièces, moyen pour les autres. Si nous voyons juste, deux tailleurs seraient associés : l'un assez entraîné sans être excellent, l'autre tout juste efficace mais peut-être encore insuffisamment

expérimenté pour achever au mieux les tranchants. S'y rajoute, plus prudemment encore, le soupçon de l'exercice d'un adolescent sur l'ébauche E7 d'abord bien façonnée, mais condamnée par une fissure naturelle profonde au niveau de son futur tranchant. Au demeurant, considérer que toutes les pièces sont le fait d'un même individu (sauf peut-être E7 entre-temps « prêtée » à un adolescent et dégradée, mais néanmoins encore achevable moyennant un raccourcissement) ne change pas grand chose aux interprétations qui suivent.

4) Le quatrième point, enfin, tient au nombre des pièces du dépôt, huit au moins car d'autres ont pu en être



Fig. 9 – Ébauche n° 5. Longueur : 19,3 cm ; largeur : 8,3 cm ; épaisseur : 3,8 cm ; poids : 687 g.



Fig. 10 – Ébauche n° 6. Longueur : 21,8 cm ; largeur : 8,3 cm ; épaisseur : 4,3 cm ; poids : 811 g.



Fig. 11 – Ébauche n° 7. Longueur : 22,4 cm ; largeur : 8,4 cm ; épaisseur : 3,5 cm ; poids : 779 g.



Fig. 12 – Ébauche n° 8. Longueur : 25,4 cm ; largeur : 10,7 cm ; épaisseur : 4,9 cm ; poids : 1347 g.



Fig. 13 – Ébauche isolée « n° 9 ». Longueur : 23,2 cm ; largeur : 14,4 cm ; épaisseur : 5,2 cm ; poids : 1773 g.

anciennement exhumées et ramassées, nombre qui forme un premier indice d'une activité relativement spécialisée sur le plan quantitatif (Roux et Pelegrin, 1989).

Au vu de ces éléments, nous pouvons éliminer deux premiers modèles possibles :

1) Le premier est celui d'une production assurée par des spécialistes résidents à proximité de la minière d'origine, car on attendrait d'eux qu'ils mettent en circulation des préformes non seulement prêtes à polir mais aussi de meilleure qualité, puisqu'ils produiraient bien davantage que pour leur propre communauté. C'est en revanche un modèle soutenable pour la production de qualité des grandes haches – d'une trentaine de centimètres de longueur – de Jablines (Bostyn et Lanchon, 1992, p. 155).

2) Le second est celui d'individus « ordinaires », « non-spécialistes », qui agiraient pour leurs seuls besoins et donc selon un débit de production très faible (quelques haches pour quelques années?). Si tel était le cas, leur savoir-faire resterait sommaire – niveau 2 à 3 au mieux –, et ils se limiteraient à la fabrication de pièces plus courtes, car la difficulté du façonnage de haches régulières grandit exponentiellement avec leur longueur (Pelegrin, ce vol.).

Si la production n'est pas assurée par des spécialistes locaux, ni par le commun des utilisateurs, se dégage alors l'hypothèse intermédiaire de l'activité de « spécialistes de rang intra-communautaire », soit quelques individus en charge de la production d'ébauches pour leur propre communauté. Dans ce cas, leur taux de pratique annuelle, de l'ordre de quelques à plusieurs dizaines de pièces, leur permettrait d'atteindre à maturité le niveau 3 puis 4 évalué ici. Un tel petit groupe, comprenant un ou deux adolescents destinés à prendre la relève des aînés, viendrait, comme plusieurs autres, chaque été de son village voisin (de une à deux journées de marche?) pour procéder au creusement d'une fosse – évaluable à quelques jours de travail pour celles des minières du pays d'Othe – et procéder au gros du façonnage d'ébauches à rapporter.

Dans cette ligne, ce dépôt pourrait alors représenter une fraction d'un lot d'ébauches réalisées par un tel petit groupe, fraction – peut-être la moins bonne de chaque adulte – dont ils se seraient délestés sur le chemin du retour afin d'alléger leur charge.

Justement, c'est le modèle avancé pour plusieurs des minières du pays d'Othe (Augereau, 2004; Labriffe, 2006), qu'il s'agisse des « Vieilles Vignes » à Mesnil-Saint-Loup (Hauzeur *et al.*, 2010) ou « Les Orlets » à Villemaur-sur-Vanne, attribuées au Néolithique moyen II (Labriffe, 2000b); ou encore du « Grand Bois Marot » toute proche des Orlets et datée du Néolithique final (Augereau, 2004; Labriffe *et al.* 2000a). Sur ces trois minières, où l'on a essentiellement produit des haches, le façonnage semble avoir été mené jusqu'à son terme ou presque, contrairement au « Buisson Gendre » à Pâlis, elle aussi attribuée au Néolithique final, où dominent les restes de dégrossissage et ébauches au percuteur dur (Labriffe et Sidéra, 1995; Hascoët 1992 et 2000). Surtout, la fraction d'ébauches défectueuses abandonnées y est forte – évaluée entre 15 et 50 % par A. Augereau au Grand Bois Marot –, témoignant de la part importante des apprentis

et d'un niveau de savoir-faire variable, confirmé par le faible taux des éclats de façonnage bien préparés (Augereau, 2004 et 2007).

Les pièces du dépôt de Fontaine-la-Gaillarde apparaissent donc complémentaires des restes de taille et ébauches abandonnées sur plusieurs des minières du pays d'Othe. Jointes à une diffusion qui paraît limitée (Affolter et Labriffe, 2007), elles renforcent la notion d'une organisation ici peu spécialisée de l'extraction et de la production, assurée par une petite fraction de « spécialistes intra-communautaires » exploitant des ressources locales ou voisines, selon leur village d'origine.

Ce modèle, qui n'est pas forcément exclusif et ne saurait être généralisé, apparaît cohérent avec la répartition géographique des ressources. Les affleurements de silex sont largement distribués dans le pays d'Othe, comme dans plusieurs directions (silex tertiaire de la Marne plus au nord, silex sénonien également présent au sud-ouest), si bien que dans cette région du Nord de l'Yonne et de l'Ouest de l'Aube, tout village se trouve à faible distance de gîtes à silex. À l'inverse, une ressource plus concentrée eut davantage prédisposé à l'émergence de spécialistes proches résidents. Mais, à regarder le cas de la production des haches et herminettes en pépite-quartz de Plancher-les-Mines, le mode d'organisation de telles productions ne saurait s'expliquer par le seul contexte environnemental : il y évolue radicalement, dans le sens d'une spécialisation, et quant à la gestion et diffusion des produits (Jeudy *et al.*, 1995; Pétrequin et Jeunesse, 1995).

La suite de la chaîne opératoire des haches en silex du pays d'Othe est mal connue. Il est possible qu'une partie de ces ébauches fassent l'objet, dans chaque groupe ou village, voire dans certains villages seulement, d'une finition par un très bon tailleur, comme nous l'a suggéré une hache taillée prête à polir trouvée à Vermenton (Yonne, à 60 km au sud : Pelegrin, ce vol.), rappelant le cas des têtes d'herminette de Langda achevées par certains spécialistes (Pétrequin et Pétrequin, 1993). Il est possible aussi que certaines haches fassent l'objet d'un polissage perfectionné, quasi-couvrant, alors que d'autres ne seraient polies qu'*a minima*, ce qui pourrait leur conférer une valeur différenciée.

Là encore, il nous faudra disposer de bonnes collections localisées, dans différents secteurs à plus ou moins grande distance du Pays d'Othe, pour en savoir plus.

NOTES

Photos et dessins : D. Buthod-Ruffier

(1) Le façonnage de haches destinées à être polies et emmanchées se prête particulièrement bien à l'évaluation du savoir-faire de leur tailleur, car l'objectif de la taille est sans ambiguïté : fabriquer une ébauche/préforme la plus régulière possible. Comme toute erreur ou approximation se payera d'un surcroît de travail pénible au polissage, il peut être présumé que le tailleur mobilise au mieux sa compétence alors assez fidèlement déductible – avec un œil de tailleur – de sa performance effective. L'échelle relative utilisée ici va de

- I* à *5* : *I* = débutant (enfant ?), *2* = faible (adolescent ?), *3* = moyen, *4* = bon (efficace), *5* = très bon (tailleur entraîné, excellente régularité).
- (2) Au Grand-Pressigny, l'un des deux exercices d'apprentissage distingués – à côté de la taille maladroite de « livres-de-beurre » diminutives – consiste en la « poursuite par apprentis » de nucléus à peu près épuisés mais encore bons à réépaneler une dernière fois pour tenter le débitage d'une ou deux dernières lames pourtant en dessous du minimum de longueur admissible (Pelegrin et Ihuel, 2005).
- (3) L'on ne peut prendre ces chiffres qu'à titre extrêmement indicatif, à la rigueur de façon relative (silex/autres roches, état poli/taillé). Davantage que tout autre, ce type de pièce a fait l'objet de trouvailles inopinées, sélectives (les pièces les plus visibles et/ou « belles ») et non déclarées. Les collections particulières et les fonds de musées territoriaux abondent en « haches néolithiques » de tous types et en

tous états, le plus souvent cassées ou accidentées en cours d'usage, mais parfois non dégradées sinon fraîches de production, dont une portion d'ébauches plus ou moins avancées, parfois prêtes à polir. Il faudrait disposer d'un inventaire complet, dans des secteurs délimités, pour au moins évaluer ces proportions de façon plus fiable, et rassembler les rares informations disponibles sur le contexte de découverte (localisation, matériel associé, etc.).

- (4) Bostyn et Lanchon 1992 : pour les grandes pièces, fig. 148-1 trop irrégulière, fig. 153 un peu irrégulière, fig. 152 assez courte, alors que la pièce de l'habitat néolithique de Platry près de Jablines est meilleure. Il en est de même pour les petites pièces, fig. 175, 176, 177, 178, 179-2 issues du remblai des structures d'extraction toutes moins régulières et/ou plus courtes que celle de la fig. 179-1 originaire d'une sépulture du Néolithique moyen à Dampmart « le Champ Breton » (*ibid.* p. 155 à 183).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFFOLTER J., LABRIFFE P.-A. DE (2007) – Mais où sont passées les haches en silex ?, in M. Besse (dir.), *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, actes du 27^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1^{er} et 2 octobre 2005), Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande 108), p. 13-22.
- AUGEREAU A. (1995) – Les ateliers de fabrication de haches de la minière du « Grand Bois Marot » à Villemaur-sur-Vanne (Aube), in J. Pelegrin et A. Richard (éd.), *Les mines de silex au Néolithique en Europe : avancées récentes*, actes de la table ronde internationale de Vesoul (Vesoul, 18-19 octobre 1991), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 7), p. 145-158.
- AUGEREAU A. (2004) – *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le Sud-Est du Bassin parisien : Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*, Paris, Maison des sciences de l'homme (DAF, 97), 220 p.
- AUGEREAU A. (2007) – Des haches par milliers : vers une économie du Néolithique, in J.-P. Demoule (dir.), *L'archéologie préventive dans le monde. Apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*, Paris, La Découverte (Recherches), p. 131-138.
- BOSTYN F., LANCHON Y. (1992) – *Jablines, le Haut Château (Seine et Marne) ; une minière de silex au Néolithique*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (DAF, 35), 246 p.
- BOSTYN F. (2003) – De la lame à la hache : contextes socio-économiques des productions et de la diffusion du silex tertiaire bartonien du Bassin parisien au Néolithique, in *Les matières premières lithiques en Préhistoire*, actes de la table ronde internationale (Aurillac, 20-22 juin 2002), Cressensac, Association de Préhistoire du Sud-Ouest (Supplément à *Préhistoire du Sud-Ouest*, 5), p. 63-70.
- CORDIER G., BOCQUET A. (1998) – Le dépôt de la Bégude-Mazenc (Drôme) et les dépôts de haches néolithiques en France. Note complémentaire, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, 2, p. 221-238.
- DEBORDE G. (2008) – *Mesnil-Saint-Loup (Aube), Les Vieilles Vignes*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP, Châlons-en-Champagne, SRA Champagne-Ardenne, 27 p.
- DE GROOTH M. E. T. (1991) – Socio-economic Aspects of Neolithic Flint Mining: a Preliminary Study, *Helinium*, 31, 2, p. 153-189.
- GILIGNY F., LO CARMINE A., MARTIAL E., PRAUD Y. (2003) – Production et circulation des objets en silex tertiaire bartonien dans le Nord des Yvelines, in *Les Matières premières lithiques en Préhistoire*, actes de la table ronde internationale (Aurillac, 20-22 juin 2002), Cressensac, Association de Préhistoire du Sud-Ouest (Supplément à *Préhistoire du Sud-Ouest*, 5), p. 51-62.
- GLAIZAL P., DELOR J.-P., CYMERIS H. (1993) – *Les polissoirs néolithiques de l'Yonne : esquisse d'un paysage proto-industriel*, Saint-Julien-du-Sault, Les Amis du vieux Ville-neuve (Terre d'Histoire), 52 p.
- GUILLAUME C., LIPINSKI P., MASSON A. (1987) – *Les mines de silex néolithiques de la Meuse dans le contexte européen*, Sampigny – Paris, CNRS, 11 p.
- HASCOËT J. (1992) – Pâlis, le Buisson Gendre, 10 277 006 AP, *Bilan scientifique régional, Champagne-Ardenne, 1991*, p. 40-42.
- HASCOËT J. (2000) – Pâlis. Le Buisson Gendre, SU 1990, SP 1991, *Gallia Informations, l'archéologie des régions, 1998-1999, région Champagne-Ardenne 1986-1995*, Paris, CNRS, 11 p., <http://www.revues-gallia.cnrs.fr/GalliaInformations/GalliaInformations.html>, 10277A&.pdf
- HASCOËT J., LABRIFFE P.-A. DE, MENDOZA Y ALMEIDA M., avec la coll. de KRIER V. (1993) – Étude préliminaire du site minier de Serbonnes – Le Revers de Brossard (Yonne), in J.-C. Blanchet, A. Bulard, C. Constantin, D. Mordant et J. Tarrête (dir.), *Le Néolithique au quotidien*, actes du 16^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Paris, 5 et 6 novembre 1989), Paris, Maison des sciences de l'homme (DAF, 39), p. 177-189.
- HAUZEURA., COLLIN J.-P., NATON H.-G., BERNARD-GUELLE S., FERNANDES P. (2010) – Un site d'exploitation néolithique dans le complexe minier du pays d'Othe : fouille préventive à Mesnil-Saint-Loup « Les Vieilles Vignes » (Aube, France), *Notae Praehistoricae*, 30, p. 57-71.
- JEUDY F., JEUNESSE C., MONNIER J.-L., PELEGRIN J., PETREQUIN A.-M., PETREQUIN P., PRAUD Y. (1995) – Les carrières néolithiques de Plancher-les-Mines (Haute-Saône) : exemples d'une approche intégrée, in J. Pelegrin et A. Richard (dir.), *Les mines de silex au Néolithique en*

- Europe : avancées récentes*, actes de la table ronde internationale de Vesoul (Vesoul 18-19 octobre 1991), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 7), p. 241-280.
- LABRIFFE P.-A. DE (1992) – Villemaur-sur-Vanne, Le Grand Bois Marot, 10 415 006 AP, *Bilan Sscientifique régional, Champagne-Ardenne, 1991*, p. 60-62.
- LABRIFFE P.-A. DE (2006) – De grands trous néolithiques : les structures d'extraction de silex du pays d'Othe (Aube, France). Éléments d'une chaîne opératoire originale et partagée?, in M.-C. Frère-Sautot (dir.), *Des trous... Structures en creux pré- et protohistoriques*, actes du colloque (Dijon et Baume-les-Messieurs, 24-26 mars 2006), Montagnac, Monique Mergoïl (Préhistoires, 12), p. 27-36.
- LABRIFFE P.-A. DE, AUGEREAU A., SIDÉRA I. (1995a) – F 54 Villemaur-sur-Vanne « Le Grand Bois Marot », Aube district, in J. Lech (dir.), *Special Theme: Flint Mining, Dedicated to the Seventh International Flint Symposium*, Varsovie = *Archaeologia Polona*, 33, p. 322-335.
- LABRIFFE P.-A. DE, AUGEREAU A., SIDÉRA I. (1995b) – F 55 Villemaur-sur-Vanne « Les Orlets », Aube district, in J. Lech (dir.), *Special Theme: Flint Mining, Dedicated to the Seventh International Flint Symposium*, Varsovie = *Archaeologia Polona*, 33, p. 335-347.
- LABRIFFE P.-A. DE, AUGEREAU A., SIDÉRA I., FERDOUEL F. (1995c) – Villemaur-sur-Vanne « Les Orlets » (Aube), quatrième et dernière minière de l'autoroute A5. Résultats préliminaires, in *Actes du 19^e Colloque interrégional sur le Néolithique* (Amiens, 1992), Amiens, Revue archéologique de Picardie (Numéro spécial de la *Revue Archéologique de Picardie*, 9), p. 105-119.
- LABRIFFE P.-A. DE, SIDÉRA I. (1995) – F 53 Pâlis « Le Buisson Gendre », Aube district, in J. Lech (dir.), *Special Theme : Flint Mining, Dedicated to the Seventh International Flint Symposium*, Varsovie = *Archaeologia Polona*, 33, p. 319-322.
- LABRIFFE P.-A. DE, THEBAULT D. (1995) – Mines de silex et grands travaux : l'autoroute A5 et les sites d'extraction du pays d'Othe, in J. Pelegrin et A. Richard (dir.), *Les mines de silex au Néolithique en Europe : avancées récentes*, actes de la table ronde internationale de Vesoul (Vesoul, 18-19 octobre 1991), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 7), p. 47-66.
- LABRIFFE P.-A. DE *et al.* (2000a) – Villemaur-sur-Vanne. A) Le Grand Bois Marot. SP 1990-1991, *Gallia Informations, l'archéologie des régions, 1998-1999, région Champagne-Ardenne 1986-1995*, Paris, CNRS, 6 p., <http://www.revues-gallia.cnrs.fr/GalliaInformations/GalliaInformations.html>, 10415Af.pdf
- LABRIFFE P.-A. DE *et al.* (2000b) – Villemaur-sur-Vanne. C) Les Orlets. SP 1992, *Gallia Informations, l'archéologie des régions, 1998-1999, région Champagne-Ardenne 1986-1995*, Paris, CNRS, 6 p., <http://www.revues-gallia.cnrs.fr/GalliaInformations/GalliaInformations.html>, 10415Cf.pdf
- MORDANT C., DESTI M. (1997) – Fontaine-la-Gaillarde, D) Le Culeron du Fresne, SU 1988, M. J.-P. Sarrazin, *Gallia Informations, l'archéologie des régions, Bourgogne, 1994-1995*, p. 194-195
- PELEGRIN J., IHUEL E. (2005) – Les 306 nucléus de la ruine de La Claisière (Abilly, Indre-et-Loire), *Bulletin des amis du musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, 56, p. 45-65.
- PETREQUIN P., CASSIN S., ERRERA M., GAUTHIER E., KLASSEN L., PAILLER Y., PETREQUIN A.-M., SHERIDAN A. (2009) – L'Unique, la Paire, les Multiples. À propos des dépôts de haches polies en roches alpines en Europe occidentale pendant les V^e et IV^e millénaires, in S. Bonnardin, C. Hamon, M. Lauwers et B. Quilliec (dir.), *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, actes des 29^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire (Antibes, 16-18 octobre 2008), Antibes, APDCA, p. 99-109.
- PETREQUIN P., CROUTSCH C., CASSIN S. (1998) – À propos du dépôt de La Bégude : haches alpines et haches carnacéennes pendant le V^e millénaire, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, 2, p. 239-254.
- PETREQUIN P., JEUNESSE C. (1995) – *La Hache de pierre. Carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 131 p.
- PETREQUIN P., PETREQUIN A.-M. (1993) – *Écologie d'un outil : la hache de pierre polie en Irian Jaya (Indonésie)*, Paris, CNRS (Monographie du CRA, 12), 461 p. [rééd. complétée, 1999]
- POMEROL B., MONCIARDINI C., CHÂTEAUNEUF J.-J., FARJANEL G., BOURNÉRIAS M., TOMASSON R., TOURENQ J. (1981) – *Notice de la carte géologique de la France, 1/50 000, n° 297 : Estissac, Orléans, BRGM*.
- ROUX V., PELEGRIN J. (1989) – Taille des perles et spécialisation artisanale. Enquête ethno-archéologique dans le Gujarat, *Techniques et Cultures*, 14, p. 23-49.
- SALMON P. (1882) – *Dictionnaire paléontologique de l'Aube*, Troyes (Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres du département de l'Aube, 46), 217 p.
- SIDÉRA I. (1991) – Mines de silex et bois de cerf, l'exemple de Serbonnes le « Revers de Brossard » (Yonne), *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 42, 1, fasc. semestriel 159 (janvier-juin 1991), p. 63-91.
- SIDÉRA I. (1995) – Relations minières-habitats : un problème de méthode. Le potentiel des artefacts osseux, in J. Pelegrin et A. Richard (dir.), *Les mines de silex au Néolithique en Europe : avancées récentes*, actes de la table ronde internationale de Vesoul (Vesoul 18-19 octobre 1991), Paris, CTHS (Documents préhistoriques, 7), p. 115-134.

Daniel BUTHOD-RUFFIER

13, rue Marteau
89100 Fontaine-La-Gaillarde
daniel.buthod-ruffier@wanadoo.fr

JACQUES PELEGRIN

UMR 7055 « Préhistoire et Technologie »
CNRS – université Paris-Ouest
MAE – 21, allée de l'université
92023 Nanterre cedex
jacques.pelegrin@mae.u-paris10.fr

Pierre-Arnaud DE LABRIFFE

SRA Languedoc-Roussillon
UMR 8215 « Trajectoires »
CS 49020 – 5, rue de la Salle-l'Évêque
34967 Montpellier cedex 2
pierre-arnaud.de-labriffe@culture.gouv.fr

PRODUIRE DES HACHES AU NÉOLITHIQUE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE À L'ABANDON

Actes de la table ronde de Saint-Germain-en-Laye
16 et 17 mars 2007
musée d'Archéologie nationale

Textes publiés sous la direction de
Pierre-Arnaud DE LABRIFFE et Éric THIRAUT

Depuis deux décennies, la question des modalités de production des lames de hache néolithiques connaît des avancées importantes en France. En cause, le développement de l'archéologie préventive, la fouille de vastes sites d'extraction, l'étude technologique des processus de fabrication, le recours à l'expérimentation et l'intégration dans la réflexion de modèles ethnoarchéologiques.

La table ronde organisée en mars 2007 au Musée archéologique national à Saint-Germain-en-Laye, sous l'égide de la Société préhistorique française, a permis de dresser un panorama des recherches actuelles dans ce domaine, en France, Belgique, Suisse et Italie. Trois thèmes ont été privilégiés : produire et utiliser des lames polies en contexte d'habitat ; technologie de la lame polie ; extraction, production et structuration territoriale.

Le présent ouvrage regroupe quinze des vingt-deux communications et posters présentés lors de ces journées d'étude, et intéressera les néolithiciens, les lithiciens, mais aussi toutes les personnes curieuses des fonctionnements économiques et sociaux des premières sociétés agro-pastorales d'Europe occidentale.



ISBN : 2-913745-47-4 (en ligne)

ISBN 2-913745-47-4



9 782913 745476